

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 4 JUIN 2018, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Carl Héon, conseiller au siège numéro 2

Invités :

- Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1784-06-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1785-06-18

Il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 mai 2018.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 7 mai 2018 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- La municipalité a reçu la confirmation d'une aide de 14 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale. Cette bonne nouvelle a été annoncée par le député de Nicolet-Bécancour, monsieur Donald Martel.
- Le 4 juin, la firme d'ingénieur SNC-Lavalin est venue prendre les données nécessaires à la réalisation des plans et devis pour la réfection d'une partie des conduites d'égout en lien avec notre plan d'intervention.
- Une journée d'information APSAM avait lieu à l'auberge Godefroy le 16 mai 2018. Ce fut l'occasion d'en apprendre plus sur différents sujets comme les chutes en milieu de travail et les espaces clos.

8. RAPPORT DU MAIRE

- Le Marché public de Deschailons a maintenant 10 ans.
- Le 28 mai dernier avait lieu le Rendez-vous du président organisé par la FQM (Fédération québécoise des municipalités). Pour notre région, la rencontre avait lieu à Plessisville. Ce fut l'occasion d'échanger avec le nouveau président, M. Jacques Demers, sur différents sujets. Plusieurs maires et élus étaient présents et ce fut l'occasion d'avoir de belles discussions constructives.
- Un mini-relais pour la vie organisé par les jeunes de l'école L'Oasis de Sainte-Françoise aura lieu le 15 juin prochain sur les terrains de soccer de Fortierville.

8.1 Rapport du maire sur la situation financière de 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

1. Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017 a été réalisé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Ce rapport soulève l'opinion suivante des vérificateurs : « à notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

2. États financiers au 31 décembre 2017

Le rapport financier de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 présente un excédent de fonctionnement de 87 069 \$.

États financiers consolidés au 31 décembre 2017	
Revenus 2017	
Taxes	526 913 \$
Compensations tenant lieu de taxes	6 117 \$
Transferts	201 994 \$
Services rendus	11 231 \$
Imposition de droits	9 222 \$
Autres revenus	11 226 \$
Total des revenus	766 703 \$
Charges 2017	
Administration générale	180 703 \$
Sécurité publique	83 332 \$
Transport	82 147 \$
Hygiène du milieu	132 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement	14 066 \$
Loisirs et culture	34 984 \$
Frais de financement	14 513 \$
Total des charges	542 045 \$
Excédent (déficit) de l'exercice 2017 avant conciliation	224 658 \$
Conciliation à des fins fiscales	
Moins : revenus d'investissement	(113 755 \$)
Amortissement	57 615 \$
Remboursement de la dette à long terme	(19 300 \$)
Activités d'investissement	(64 596 \$)
Excédent de fonctionnement affecté	2 447 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	87 069 \$

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Il y a eu présentation d'un rapport des activités de la bibliothèque de janvier à juin 2018. Plusieurs belles animations ont pu être présentées aux enfants comme le Yoga-Lire, l'atelier de peinture et l'Heure du conte.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

La prochaine réunion se tiendra en août.

c. Régie de la gestion des déchets

Le directeur général, M. Charest, a quitté son poste. Le comité a fait l'embauche d'une firme de ressources humaines afin d'évaluer le poste et de faire les démarches pour trouver un remplaçant. À la fin du mois de mai, une compagnie est venue faire la présentation d'une nouvelle méthode de gestion des déchets compostables. Ce procédé permettrait de récupérer 40% du sac de vidange tout en évitant d'avoir à utiliser les bacs bruns.

d. Régionalisation de l'aréna

L'entente de régionalisation de l'aréna sera signée au cours des prochains mois.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1786-06-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 46 375,82 \$:

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Archambault	Achat de livres	207,37 \$
Carine Neault	Frais de déplacement et achat fleurs	155,02 \$
CRSBP	Reliures de livres	66,62 \$
Drumco énergie	Entretien annuel génératrice	516,24 \$
EMCO Corporation	Pièce aqueduc (société d'aqueduc)	1 144,55 \$
Entreprises Édouard Paquette	Balayage de rue	411,04 \$
Excavation Denis Demers	Voyage de terre et niveleuse	773,20 \$
Francine Beaudet	Matériel atelier peinture (Fonds culturel)	351,43 \$
Hélène Lambert	Ménage bureau, salle et bibliothèque	202,50 \$
Hydro Québec	Électricité lumière de rue	141,44 \$
Infotech	Atelier de formation - Logiciel Sygem	264,43 \$
Josiane Trottier	Frais déplacement, fourniture salle	78,54 \$
Le Sagittaire	Impression journal et fourniture bureau	484,56 \$
Marie-Ève Laquerre	Projet Yoga-Lire	2 137,50 \$
Martin Morissette	Loyer bibliothèque avril-juin 2018	839,49 \$
Ministre des Finances	1e versement quote-part SQ 2018	15 585,00 \$
MRC de Bécancour	Repérage et marquage - fibre optique	159,90 \$
Municipalité Deschaillons	Frais dépl. rencontre coordonnateur	32,40 \$
Municipalité Saint-Pierre	Frais de dépl. Mario Demers - Avril 2018	36,79 \$
Municipalité Saint-Pierre	Billets municipaux	1 035,05 \$
Pierre Carignan	Frais déplacement - RIGIDBNY	112,81 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	Production de relevé d'emploi en 2017	298,94 \$
RIGIDBNY	Collecte des ordures - Juin	1 987,50 \$
Signoplus	Panneaux signalisation de travaux	1 266,33 \$
Sogetel	Téléphone biblio-bureau et internet salle	14,07 \$
SSIRMRCB	2e versement quote-part Incendie 2018	17 974,00 \$
Ville de Bécancour	Révision entente pinces de désincarcération	99,00 \$
	TOTAL :	46 375,82 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1787-06-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 5 410,82 \$ incluant les salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Industrielle Alliance	RVER	91,64 \$
Postes Canada	Envoi de l'Info-Cécilois	43,01 \$
Salaires	Salaires nets - Mai 2018	3 955,72 \$
Union Vie	Assurances collectives - Juin	1 320,45 \$
	TOTAL :	5 410,82 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant	
Activités à la salle Éric-Côté	800,00 \$	
Assurances collectives - Amélie	70,28 \$	
Intérêts sur arrérages	62,62 \$	
Location salle Éric-Côté	485,00 \$	
Opérateur en eau potable	285,56 \$	
Permis	65,00 \$	
Revenu publicité Info-Cécilois	20,00 \$	
Ristourne Caisse 2017	275,15 \$	
Ristourne MMQ 2016	959,00 \$	
Taxes 2017-2018	3 925,71 \$	
	TOTAL :	6 948,32 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Choix de la firme d'architecte pour la réalisation de l'audit technique du bâtiment de l'ancienne caisse

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard souhaite faire une demande d'aide à l'immobilisation au Ministère de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment doit faire l'objet d'un audit technique réalisé par un professionnel ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait des demandes de proposition d'honoraire dont voici les résultats :

- Bourassa Maillé architectes 3 600 \$
- Beauchesne architecture•design 4 500 \$
- Doucet + Turcotte architectes Inc. 7 500 \$ maximum (95\$/h)

Rés.1788-06-18

EN CONSÉQUENCE, Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder le contrat pour la réalisation de l'audit technique du bâtiment de l'ancienne caisse à la firme Bourassa Maillé architectes.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. Demande au MTQ afin de procéder à une étude relativement à la diminution de l'utiliser du frein moteur sur le rang Sainte-Cécile

CONSIDÉRANT QUE des plaintes ont été déposées à la Municipalité relativement au bruit effectué par l'utilisation du frein moteur des transporteurs sur le rang Sainte-Cécile à l'entrée du village ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire sensibiliser les camionneurs quant à l'utilisation du frein moteur sur les voies de transit de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le rang Sainte-Cécile est de juridiction du M.T.Q. ;

Rés.1789-06-18

EN CONSÉQUENCE, Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard demande au Ministère des Transports du Québec d'effectuer une étude visant à diminuer et sensibiliser les conducteurs en lien avec l'utilisation du frein moteur sur le rang Sainte-Cécile à l'entrée du village afin de rendre ce secteur plus paisible pour les résidents.

ADOPTÉE

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Cinq (5) permis ont été délivrés en mai 2018 pour une valeur déclarée de 227 000 \$.

b. Entente intermunicipale - Aréna

ATTENDU QUE différentes rencontres ont permis d'arriver à une entente de fournitures de services concernant l'utilisation de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets entre plusieurs municipalités ;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit nommer un représentant pour le comité consultatif de l'aréna ;

Rés.1790-06-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay, **APPUYÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le maire, Simon Brunelle, et la directrice générale par intérim, Carine Neault, soient autorisés à signer l'entente intermunicipale de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Nouveau programme d'aide à la voirie locale : volet - AIRRL

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a présenté une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux

Rés.1791-06-18

POUR CES MOTIFS, il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan, **APPUYÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le conseil de Sainte-Cécile-de-Lévrard autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

b. Achat d'une tablette numérique pour la bibliothèque

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard propose la location de livres en réalité augmentée ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir l'occasion aux utilisateurs de la bibliothèque d'essayer les différents livres sur place avec l'aide d'une tablette numérique ;

Rés.1792-06-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser l'achat d'une tablette numérique pour la bibliothèque.

ADOPTÉE

17. RÈGLEMENTS

Rien à cet item

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à cet item

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1793-06-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21h04.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim